

Montréal, le 2 novembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques - Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec
Dossier de la Régie : R-3996-2016 Phase 2

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) fait suite à la demande de RTA d'obtenir du Coordonnateur un complément de réponse à l'engagement n^o 2 en indiquant quels sont les membres du Coordonnateur ou d'HQT qui font partie du comité de rédaction des normes de fiabilité¹.

En réponse à l'engagement n^o 3, le Coordonnateur a précisé le nombre d'interconnexions Bulk selon le critère A-10, sans les identifier. La Régie constate une omission au libellé de l'engagement n^o 3², faisant en sorte que la réponse à cet engagement est partielle. Conséquemment, elle demande au Coordonnateur de la compléter.

Les compléments de réponse aux engagements n^{os} 2 et 3 ainsi que les réponses aux engagements n^{os} 4 à 6 devront être déposés **au plus tard le lundi 5 novembre 2018 à 12 h**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

¹ Pièce [A-0035](#), NS du 26 octobre 2018, volume 4, p. 181 et 182.

² Pièce [A-0029](#), NS du 24 octobre 2018, volume 2, p. 128.